

■ **SUSHO Sàrl**, à Genève, CH-660-2031003-2, exploitation de tous établissements publics (FOSC du 19.01.2007, p. 7/3732756). Ishibashi Masahide n'est plus associé et sa part de CHF 10'000 a été cédée à l'associée-gérante Kashihara Miyoko dont la part est ainsi portée de CHF 10'000 à CHF 20'000. Division de la part de CHF 20'000 formant le capital de même montant en 20 parts de CHF 1'000 toutes détenues par l'associée-gérante Kashihara Miyoko. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Nouveaux statuts du 17.07.2008. L'associée-gérante Kashihara Miyoko a cédé 5 parts de CHF 1'000 à Machida Hiroshi, du Japon, à Genève, nouvel associé pour 5 parts de CHF 1'000, avec procuration collective à deux avec Kashihara Miyoko. Selon déclaration de la gérante du 17.07.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier no 11518 du 05.09.2008
(04647712 / CH-660.2.031.003-2)